

INSECTICIDE FUMIGENE

Ref. A25399 - 11gr

QUICK
TECH

INSECTICIDE

Insecticide fumigène contre les insectes volants et rampants.

- **One-shot**
- **Action rémanente**



APPLICATION

Efficace contre : mouches domestiques, moustiques, guêpes, phalènes, puces, fourmis, cafards et insectes des produits stockés, y compris cucujides dentelés des grains et charançons des grains.

Ne pas utiliser sur des céréales ou dans des entrepôts de céréales vides.

Données techniques :

Rendement : 1 boîte de 11 g traite 400 m³ contre les insectes volants, 100 m³ contre les puces et 25 m³ pour punaises, fourmis et cafards.

MODE D'EMPLOI

Pour obtenir les meilleurs résultats, effectuer la fumigation en fin d'après-midi et laisser la maison ou le bâtiment vide pendant au moins 2 heures.

Déterminer le nombre de fumigènes requis pour la pièce à traiter. Les infestations massives risquent de nécessiter plus d'une application.

Placer le(s) fumigène(s) espacés les uns des autres par terre sur une surface résistante à la chaleur. Fermez toutes les fenêtres, portes intérieures et placards.

Avant d'utiliser, sortir les personnes et les animaux de la pièce. Ouvrir le ou les fumigène(s) et placer le bouchon sous le produit.

Allumer en premier la mèche du générateur le plus éloigné de la sortie, puis allumer le fumigène suivant en se rapprochant de la sortie.

Quitter la pièce et fermer la porte.

Laisser agir 2 heures minimum et, de préférence, pendant toute une nuit. Bien aérer avant de la réintégrer définitivement.

Pour des infestations sévères, fumiger 3 fois, à 5 à 7 jours d'intervalle.

Des déformations sur le plastique peuvent apparaître.

LEGISLATION

USAGE GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNEL.

TP18. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Consultez la fiche de données de sécurité (FDS), disponible sur simple demande.

Nos fiches techniques ont été réalisées dans l'état actuel de nos connaissances certains éléments sont susceptibles d'être modifiés. Photo non contractuelle. 01/01/2025 Indice 1.0



LIEUX D'UTILISATION

- Collectivités
- Hôpitaux
- Locaux techniques
- Greniers, caves

CONDITIONNEMENT

Unité de conditionnement (U.C.) : Boîte plastique recyclable 11g

Unité de vente (U.V.) : Carton de 20 unités

Palettisation : 5440 unités – 272 cartons

S.I.C.O.

577 Rue du Pommarin B.P. 16 – Voreppe - 38341 Moirans CEDEX France
Tél : +33 (0)4 76 50 85 50 / sico.commercial@sico.fr / www.sico.fr